



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

14 OCT. 2021

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 28 septembre 2021 (convocation du 15 septembre 2021)**

Aujourd'hui vingt huit septembre deux mille vingt et un à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Olivier ESCOTS, M. Nicolas FLORIAN, M. Stéphane MARI, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Gérard CHAUSSET à Mme Brigitte TERRAZA, Mme Isabelle RAMI à M. Olivier ESCOTS, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Béatrice de FRANÇOIS.

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/05/14P

**FINANCEMENT D'OPERATIONS COMMERCIALES ET DE
COMMUNICATION INTERNE**

Depuis la mise en place de la nouvelle identité en janvier 2020, la Régie METPARK exploite tous les canaux et supports de communication à sa disposition afin de développer et de pérenniser son image de marque.

METPARK souhaite désormais organiser des jeux-concours sur ses plateformes réseaux sociaux afin de développer encore plus sa clientèle.

METPARK présent sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter développe progressivement son image et sa communauté. Depuis janvier 2021, le nombre d'abonnés et de publications augmente progressivement. La Régie souhaite accentuer cette tendance en créant des « événements » sur les réseaux sociaux par le biais de jeux-concours, véritables tremplins marketing et communicationnel permettant de répondre efficacement à plusieurs objectifs :

- se rapprocher d'une communauté,
- gagner en visibilité,
- promouvoir des offres.

Pour METPARK, ils permettraient de faire connaître la Régie et sa mission de service public mais aussi de promouvoir des offres ciblées.

Par ailleurs, la Régie est actuellement en train de travailler et de développer sa communication interne. Plusieurs projets verront le jour et l'un d'eux a pour volonté de créer des moments de convivialité au sein de la Régie si rares ces derniers mois en raison des restrictions sanitaires appliquées en France.

La mise en place de jeux-concours en interne permet de rassembler les collaborateurs derrière un « événement » commun, de les impliquer et de renforcer la cohésion des équipes et des services.

Les jeux-concours peuvent prendre de multiples formes : questionnaire, tirage au sort ou concours de création avec in fine un ou plusieurs gagnants. Pour le lancement de ses premiers jeux-concours, la Régie METPARK souhaite allouer un budget de 2 000 € pour offrir des périodes de stationnement dans ses parkings aux usagers, des places pour les matchs de sport de nos partenaires et des goodies « logotés » METPARK.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir acter la mise en place des opérations commerciales visées dans la délibération pour un montant de 2 000 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 28 septembre 2021

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT